L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1881.—Température—temps généralement beau et un peu plus chaud, vents d'ouest au sud, et légère diminution de baromètre.

Température du 12 novembre 1881.
Thermomètre de C. Durazzo, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	19
Midi	68	20
3 P. M.	73	23
9 P. M.	66	19

Samedi, 12 novembre, 2 h. 06 P.M.

Recensement (Patrouille) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	67	Louisville, Ky	80
Atlanta	60	Memphis, Tenn	64
Charleston	64	Mobile, Ala	68
Cairo, Ill	56	Montgomery, Ala	63
Chattanooga, Tenn	61	Nashville, Tenn	64
Cincinnati, O	69	New Orleans, La	68
Davenport, Iowa	41	Omaha, Neb	41
Dubuque, Iowa	41	Pittsburgh, Pa	62
Galveston, Texas	66	Savannah, Ga	73
Indianapolis	66	Shreveport, La	63
Keokuk, Iowa	46	St Louis, Mo	46
La Crosse, Wis	40	St Paul, Minn	40
Little Rock, Ark	55	Vicksburg, Miss	66
Memphis, Tenn	47	Yankton, D. T	34

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	8.06	Nashville, Tenn	9.07
Cairo, Ill	25.06	New Orleans	10 02
Chattanooga, G	14.00	Pittsburgh, Pa	2.06
Davenport, I	13.01	Pittsburgh, Pa	2.06
Dubuque, Iowa	16 10	Shreveport, La	16 05
Galveston, Texas	9 02	St Louis, Mo	24.07
Keokuk, Ia	8.00	St Paul, Minn	13.01
Louisville, Ky	9.05	Vicksburg, Miss	23.10
Memphis, Tenn	18 10	Yankton	8.00

Différences des niveaux des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de l'état civil des 24 heures

Mariages.

Paul Dillman à Mlle Marie Iglesia,
Jules Fradinet à Mlle Marcelas, Dallas, Texas,
Frederick Meyers à Mlle C rosilde Johnson,
F W Pennebroek à Mlle Matilde Coco,
Joseph Fabre à Mlle Marie Theresilot,
Joseph Pa'ngione à Mlle Josephine Davis,
Wm Oppenheimer à Miss Venve Hermitte Mayer.

Arthur S Rose à Mlle Ernestine Hirsch,
William Rile à Mlle Annie Howard,
Albert Weinberger à Mlle Anna Hagl,
Samuel Johnson à Mar.ie Brown,
Benito Guerra à Miss Venve Sarah Cain,
Joseph C Broadwater à Mlle Hedwige St. Cheron
Wm Randle à Mlle Sue C Kearny.

Naissances.

Mme Paul F Gonzienne, un garçon, 20 oct.
" D O Rogers, un garçon, 15 octobre,
" Paul Favre, un garçon, 4 octobre,
" F J Pfeifer, une fille, 13 octobre,
" Michael Dempsey, un garçon, 12 octobre,
" Samuel Bernard, un garçon, 10 nov,
" J J McCormack, un garçon, 15 oct,
" Paul Pinault, un garçon, 14 septembre,
" Miss David, un garçon, 12 septembre,
" Chs J Allsyn, un garçon, 14 octobre,
" Thomas Hennessy, un garçon, 15 oct,
" F Duhamberry, un garçon, 15 octobre,
" Roger L Maher, un garçon, 23 octobre,
" Otto Thomas, un garçon, 10 octobre.

Décès.

Virginie J chasen, c, 36 ans, rue Howard, près Prytania,
Julia Williams, c, 26 ans, rue Front et Philippe,
Jos Cavellier, 3 ans, No 176 rue Galvez,
Georgine Boyer, 21 ans, No 462 rue Annunciation,
Jas Bte Sylvain, c, 43 ans, rue Bagnes, près Montegut,
Mary Gregory Jenkins, c, 4 mois, No 79 rue Roman,
Victoria Mulvihill, 1 an, No 76 rue Hôpital,
Miss E G T Shepherd, 21 ans, No 438 rue Bourbon,
O W Kellender, 32 ans, No 143 rue Liberté,
John G Ryan, Jne, 9 ans, No 92 rue St-Andrew,
Mme Marie C Weiss, 36 ans, No 908 rue Dauphine.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Jos Bowman, A Schmidt, A G Shirman, H S Aldrich, H J Jenkins, S A Sumner, R B Avery et famille, W H Barker, J Hampton, J Bennett, E H Jones, Jos E Dunn, New York; S O Dunn, Middletown, N; H H Hathaway, New Haven; M Castner, H Hartford, Ct; Asa Holdsworth, Havana; H H Rogers, Ky; A M Mallington, S Hadley, Ct; O Schaack, O Pike, Mexico; T D Hunt, Texas; Wm Stubbs, Memphis; J Floyd King, Louisiana Concordia, La; F M Bailey, Louisville; Jos Bowman, Wy Sweetheart Co; C M Ed Davis, U S A; M McCool, Mobile, Ala; Chas McColl, Philadelphia; E C Forbes, N Forbes, Chester, Mass; H H Wright, H M Carrier, Boston, Mass; A F Gutzwiller, Tex; Jas F Kearney, H C Robinson, J Kleinel, London.

CITY HOTEL.

S Hoar, Portland, Ky; G H Bowser, Wm H Bowser, W m L Roberts, L Godfrey, Providence, R I; Jos Webber, Fall River, Mass; Jos Chamberlain, R H Sumner, Jos J Hamis, Macon, Miss; Gerald Orr, Pensacola; A L; J G Pew, Cincinnati; Miss B L Brandt, J S Bush, W S Bush, W S Bush, Miss Stiles, Miss J Russell, New York; W S Shallenger, J W Beaty, Jackson, Miss; W F Hoskins, Memphis, Tenn; Miss C Hoskins, Memphis; M A Turiston, St-Louis, Mo; Miss Th ber et onlan, Texas; Louis Fransen, Samuel J Baker et Lady, Chicago, Ill; A W Sears, Mlle Sue Sears, Miss Mary Freed; J L Sears, Waco, Texas; Miss Duncan, A W Bowling, Constance, La; Miss Bowling, W T Crenshaw, W A McDaniel, San Marcos, Texas; C D Sears, Waco, Texas; S W Booth, Georgia; D D Grimes, J A J Kinsey, Mississippi; R J Brown, Virginia; Miss Mary A Rogers, miss Hattie E Rogers, Fort Worth, M A Chaney, J B Lumpkin, Houston, Miss Hughes, Dallas, Tex; Miss Mary Hughes, Miss Leslie R N May, Winona, Samuel Shoup, Miss Lizzie Johnson, Cairo; G F Zook Hibbart, Ind; C W Redd, A Merriam Dana, Phillip J Barry, Navy Office of Mexico; J F Pleasvood, Thibodaux.

Cour du juge Mittenberger—

Théodore Vaz, accusé de port d'armes cachées; Eugène Grayson, de vol et de port d'armes cachées—ont été envoyés à la cour criminelle de district. La première a été donnée à un cautionnement de $250; le second, un cautionnement de $750.

Rose Maxent, convaincue d'ivresse, de trois de paix et de langage obscène, a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Sam Jeter, que le L. Green accuse de l'avoir blessé et d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été envoyé en prison où il restera jusqu'au jour de l'instruction. Il n'a pu fournir un cautionnement de $750.

Miss C. H. Léonard, accusée de bris de paix et de langage obscène, a fourni un cautionnement de $150 pour répondre de sa comparution.

Joséphine Ferry, convaincue d'insultes et de bris de paix, a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police. Elle a, en outre, été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

L'interrogatoire de Jean Orsallens, accusé de vol de fait, a été remis sans fixation de date.

Cour du juge Davey.—

Babe Gustave Simons, accusé d'avoir blessé Hy. Fowley, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Wm Regan et Jas Condon, prévenus de vols de fait, ont été envoyés à la même cour. Cautionnement de $250.

Marie Reilly, convaincue d'ivresse, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de geôle de police.

Maitre Temple, prévenue de vagabondage; Geo. Brown, de vols de fait, ont été remis de date. Cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Martha Simmons, Louise Jones, Annie Williams et Doctor Davis, convaincus de bataille et de bris de paix, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Baptême de la Pompe à vapeur No 7.—

Hier soir, à 7 heures et demie, une brillante société était réunie dans le cour à pompe No 7, située rue Dauphine, entre Bienville et Douzan. La morveine était une fort gentille enfant, âgée de 3 ans, qui a nom Marie Onesime, la fille de notre aimable et intelligent concitoyen, M. Ben Onorato. Le juge Tissot a pris la parole, et après une éloquente allocution, a, au nom de la compagnie No 7, présenté le pompe à vapeur à M. Ben Onorato qui, gracieusement la charmante fille.

M. Ben Onorato a, en quelques paroles émues, accepté au nom de Mlle Rosie Onorato, la nouvelle pompe qui est vraiment magnifique.

Après la cérémonie, les membres de la compagnie, masqués en bête, ont parcouru les principales rues de la ville, puis on sont rendus à l'Hôtel Chalmette, où les attendait un splendide souper à cet effet par M. B. Onorato et préparé par notre habile et populaire restaurateur, M. Victor Bève qui s'était, en cette circonstance, piqué d'honneur et a fait la véritables merveilles.

Voici les noms des officiers de la compagnie de la pompe No 7 :

President—John Lowery,
Vice-Presidents—Charles Methe,
Secrétaire—Gus. Gaudet,
Trésorier—W. S. Delaney,
Foreman—Aug. Schaefer,
1er assistant—Aug. Thomas,
2me assistant—Chas Viallet.

Le comité chargé de la direction des réjouissances du baptême se composait de MM. Auguste Schafer, Charles Schmidt, Charles Methe, Louis A. Trapet et Gus. Gaudet.

Nous remercions sincèrement la compagnie No 7 de la charmante sérénade dont elle a bien voulu nous gratifier en passant devant nos bureaux.

Fausse alarme.—

Hier soir, à onze heures et demie, une fausse alarme a été donnée de la boîte No 16, dans la rue Jackson, entre Rousseau et St-Thomas.

Bénédice de Mme Vézian.—

Mme Marie Vézian, l'ancienne ingénue que chacun de nous a jadis applaudie, l'excellente chanteuse, si aimée de notre public actuel, vient de donner son bénéfice annuel à l'Opéra. Il a été très brillant, il avait attiré la foule, et il a provoqué une fois de plus les applaudissements de l'auditoire.

Le bénéficiaire a fait une ample moisson de bravos dans une scène comique qu'elle a jouée à ravir, en compagnie de M. Léonard, autre vétéran du théâtre, qui a toujours le don de désopiller la rate de ses auditeurs.

M. D'Aquin, notre flutiste aimé, M. Joubert, notre populaire violoniste et M. Dépas, un pianiste de talent trop peu connu parmi nous, lui avaient prêté leur concours, et le public enchanté ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Nous devons aussi une mention particulière à Mademoiselle Mitchell, une jolie chanteuse qui manie fort bien son instrument et enlève une cavatine en une chaussonnette avec beaucoup d'entrain. En somme, jolie soirée, pleine de gaieté; succès artistique complet, et surtout bonne recette ; juste récompense due à un talent depuis longtemps aimé du public, à une artiste pleine de cœur, qui a rendu parmi nous de nombreux services.

Coups de poignard—

Hier matin, à sept heures, Willington R. Sheppard, âgé de 45 ans, est allé au restaurant Borges, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, pour y voir un ami nommé McCabe dans l'espoir d'obtenir une place.

Il est monté au premier étage, Leodile Guiettero s'est élancé sur lui, sans aucune provocation de sa part, et lui a donné six coups de poignard à la poitrine, un au bras droit et un au côté gauche. On l'a transporté à l'hôpital où il a reçu les soins du Dr Levy qui déclare les blessures graves.

M. Mc Donogh, membre de la police secrète, a arrêté Guiettero, qui montait à bord du steamer Merida.

Paragraphes.—

Le pont de Bayou St-Jean, au pied de la rue Esplanade, a grand besoin de réparations immédiates.

—Stephen Sanford, en montant à bord du ferry "Hattie," à Algiers, a fait un faux pas, et il est tombé dans le fleuve; exténué nager, il a pu gagner le rivage.

—Un incendie s'est déclaré, sur le ferry "Sarah" de la ligne du chemin de fer de Morgan. On l'a promptement éteint.

—Le car à bagage du chemin de fer de Morgan a déraillé samedi qu'on le transbordait à Terry Exchevar, à la gare du chemin de fer d'Algez, et a failli être précipité dans le fleuve.

—M. Patrick Smith, domicilié dernièrement à Metairie en briques [sans he], a été condamné à $500 de la rue des Champs, à l'ancien le caporal Martin [premier pensionné], qu'on a l'intention de mettre le feu à la propriété. Le caporal est entré dans la bâtisse et y a trouvé de l'huile de charbon, une chandelle, des allumettes et d'autres préparations à incendie. L'agent, dans un rapport adressé au chef de police, lui annonce le dernier que la bâtisse appartient à deux personnes qui, toutes deux, la réassurent. Il ajoute qu'on a essayé il y a de cela quelques mois de mettre le feu à la même maison.

—Martha Simmon, Louise Jones, Annie Williams et Doctor Davis, tous de couleur, se sont battus dans la rue Magazine, près Calliope. Ils ont été déroulé à la cour du deuxième procédant.

—Alex. Prior, c., descendant à l'enseigne Old et Magazine, Charles Simmons, c., domiciliée au coin des rues Chartres et Clio; ont été envoyés à l'hôpital de leurs résidences.

—M. Jacque Leblanc, âgé de cinquante-cinq ans, natif de France, a été envoyé à l'hôpital, de sa résidence, No. 7 de la rue Toulouse.

—Hier, à trois heures de l'après-midi, l'officier O'Rourke a arrêté Robert Johnkins, c'brayman, pour avoir obtenu plusieurs cigares de tabac de MM. Hernandez Brothers sous un faux ordre signé de M. James M. Walsh, No 40 de la rue Levée, alors que ce nom de celui de M. M. J. Farrell, de la rue St. Charles, et Jos. Adams et Cie. Jenkins ne connaît pas celui qui lui a donné les ordres.

—Une enfant de deux ans et demi fille de M. P. G. Hourcamagne, jouait dans la cour de la résidence de ce gentilhomme, au coin des rues Léonidas et Quatrième ; un chien s'est élancé sur elle et l'a mordue grièvement. Les cris qu'elle a poussés ont attiré plusieurs personnes, qui ont réussi à la délivrer de l'animal. Elle a été, tout de suite, transportée chez son père, rue Pium, entre Jefferson et Léonidas, où elle a reçu les soins du Dr E. L. Henry. Mme Weinstein, propriétaire du chien, a refusé de le laisser tuer.

—Le gouverneur a reçu, hier matin, une circulaire par laquelle M. P. C. Mc Donald, président du "Mississippi Valley Cotton Planters Association", le prie de se pas nommer prier de trois délégués par paroisse pour représenter l'Etat de la Louisiane à la Convention nationale du "Cotton Planters Association", laquelle doit se réunir, le 6 du courant, à Atlanta, Géorgie. La circulaire ajoute que la Convention siégera quatre jours.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 51 arrestations, dont 12 dans le premier "premier," 8 dans le deuxième, 10 dans le troisième, 5 dans le quatrième, 4 dans le cinquième, 1 dans le sixième, 2 dans le sous-septième, 7 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le huitième, ni dans celui des faubourgs.

—A la section B, (juge Lusenberg) de la cour criminelle de district—Frank Bowman est condamné de vol.

B. J. McGloin, convaincu de vols de fait a été condamné à $5 d'amende. Le jury l'avait fortement recommandé à la clémence du tribunal.

La motion de M. M. J. Sheehan, ayant pour but de faire annuler l'acquittement que le grand jury a trouvé contre lui pour avoir, en exerçant les fonctions judiciaires de sous-recorder de la partie supérieure de la ville, servi de caution à des prisonniers accusés de félonie, a été plaidée, hier. Le juge rendra bientôt sa décision.

—Hier après-midi, le recorder Davey a augmenté le cautionnement de M. A. L. Cammack et Pa fixé à $15,000 au lieu de $6000. L'inculpé l'a fourni. L'état de M. Miguel Bornio semble s'améliorer. Le Dr Hava demande, probablement demain, lundi, un certificat qui déclarera que M. Bornio est hors de danger.

—"L'Oriental Pleasure Club" a dîn les officiers suivants pour l'année courante :

Président—Joseph Kelley,
Vice-Président—John Shinn,
Trésorier—Wm Burke,
Secrétaire aux minutes—P. McGrath,
Secrétaire aux finances—Ch Hagueneo,
Gardien—Spencer Jones.

—"Competitive drill and complimentary soiree," par la batterie B du régiment d'artillerie légère de la Louisiane, mercredi, 16 du courant, à huit heures du soir, à l'armoral du régiment. Nous remercions la batterie de son invitation.

—Hier matin, vers les deux heures, des voleurs se sont introduits chez M. Unisake, No 450 de la rue du Canal. Après avoir parcouru toutes les chambres de la maison, ils ont pénétré dans la salle à manger où ils ont trouvé sur le buffet une botte en ferblanc qu'ils ont brisée; elle contenait une trentaine de pièces dont ils se sont emparés,

—Hier, à 5 heures de l'après-midi, Peter Landner s'est grièvement blessé en tombant dans la cale du bateau à vapeur Mississippi Louise. On l'a transporté à l'hôpital.

—Un homme blanc d'une quarantaine d'années a été envoyé, hier soir, à l'hopital. Il est arrivé par la calèche de fer de Morgan, de la station Raceland où on l'avait trouvé couché sans connaissance, près de la voie ferrée.

—Hier soir, à neuf heures, Dan Shay passait au coin des rues Calliope et Tchoupitoulas avec une dinde sur l'épaule. Il a été assailli par Frank Frost et Eddie Foley qui se sont enfuis après lui avoir volé sa dinde.

—Le 9 juillet dernier, Warren Keaneday, 6 ans, natif de Saint Marie Wisly, c, se coin des rues Camp et St-André ; il y a enlevé une montre et plusieurs autres objets. Hier matin, l'officier Crane l'ayant vu passer à l'encoignure St-Charles et Josephine, l'a arrêté. A la station de police du sixième precinct où il a été conduit, le sergent Rowley l'a reconnu comme l'auteur d'un vol commis dernièrement chez M. Frank, coin Prytania et Félicité. Le sergent lui ayant demandé ce qu'il avait fait de la montre et des autres objets qu'il avait volés chez chez Mario Wisly, Kennedy lui a répondu qu'il les avait vendus à Ben Weiss, qui tient un café à Fenecigaure Fl-Retté et Magazine. L'officier Crane s'étant rendu chez M. Weiss, celui-ci lui a dit qu'en effet, au mois de juillet dernier, il avait acheté d'un nègre, une montre qu'il a remise à l'agent.

—Hier, à une heure de l'après-midi, Charles Bondemeyer, petit garçon de sept ans, s'est noyé dans le fleuve près de la rue Sophie. A cinq heures son corps a été retrouvé. M. John Bondemeyer voyant qu'il n'est heures le coroner n'était pas venu encore la levée du cadavre, a transporté son fils à sa résidence, No 76 de la rue Sophie.

Achèvement de levées.—

Les soumissions pour l'achèvement de plusieurs levées ont été décachetées, hier, à midi, aux bureaux de gouverneur.

Voici celles qui ont été acceptées :

Millikens Bend, Madison, J. B. Read, 23 c.
Killarney, Madison, J. B. Read, 19 c.
Bedford, Madison, J. B Read, 26 c.
New Texas, Pointe-Coupée, D. Ahern, 19 7/8 c.
Sicory, St-Bernard, C. W. Dowling & Bro, 25 c.
Martin, Plaquemines, James Sharpe, 16 c.
Petite Prairie, Plaquemines, P. Lyons, 18 c.

Nouvelles Télégraphiques.

Discours de M. Clémenceau.

Le Herald publie la dépêche suivante de son correspondant parisien:

Paris, 8 novembre—Le débat sur la question tunisienne, qui a repris cette après-midi à la chambre des députés, a fait un heureux contraste avec la discussion insignifiante d'hier et de samedi. Le commencement de la séance a été un peu ennuyeux. M. Langlois, qu'on a surnommé "l'homme aux moulins à vent," a imposé à la chambre un discours fatigant, accompagné de gestes épileptiques et semé d'un nombre alarmant de citations militaires, le tout pour défendre le ministère. Le radical M. Talandier a parlé après M. Langlois.

M. Clémenceau est ensuite monté à la tribune, et dans un discours vigoureux, logique et très éloquent a enfin élevé le débat à une hauteur digne de son importance. Il a prétendu, au milieu des applaudissements répétés d'une partie de la chambre, que trois questions financières avaient été la cause déterminante de l'expédition tunisienne, avait : les affaires du chemin de fer de Bône-Guelma, de l'Enfida et du Crédit foncier. Il a cité des extraits de dépêches de M. Saint-Hilaire à M. Roustan pour montrer qu'une pression officielle avait été exercée sur le bey pour l'amener à accorder des monopoles à ces entreprises, bien qu'elles ne fussent que des spéculations vulgaires et indignes de la protection spéciale de la France.

Le gouvernement, a-t-il dit, avait entrepris l'expédition d'un cœur léger sans savoir et elle mécontait, on il le savait et avait trompé la chambre. Il parlait par patriotisme, et non dans le but d'embarrasser un ministère qui virtuellement n'existait plus. Dans un noble mouvement d'éloquence M. Clémenceau a demandé une enquête parlementaire sur les causes de la guerre, et a déclaré qu'il était du devoir de tous les patriotes de faire éclater la vérité. L'effet produit par ce discours, dont on ne peut donner qu'une faible idée, a été immense. Après ce discours la suite de la discussion a été renvoyée à demain.

Chanzy, Canrobert et Saint-Vallier.

Paris, 9 novembre.—On télégraphie de Saint Pétersbourg : "D'après les informations reçues par le gouvernement russe, la général Chanzy sera nommé gouverneur général d'Algérie. On espère qu'il sera remplacé ici par le maréchal Canrobert. M. de Saint Vallier, le sol-disant indispensable, a fait à un ami de Saint-Pétersbourg qu'il gardera le poste d'ambassadeur à Berlin sous le ministère Gambetta.

Scandale à Bordeaux.

On mande par le câble au Telegraph :

Paris, 9 novembre—Un nouveau scandale est signalé aujourd'hui de Bordeaux. Plusieurs jeunes gens appartenant au monde aristocratique de la ville s'y trouvent compromis, et l'on s'occupe probablement d'étouffer l'affaire qui comprend des vols qualifiés et des attentats sur mœurs. Le scandale n'était plus un secret depuis quelque temps, mais il paraît que les autorités n'avaient pas le courage moral de l'arrêter.

GRAND OPERA HOUSE.—Demain lundi, 14 du courant, sera donnée la première représentation de drame à grand spectacle, de Colville, intitulé : "The World," que nous annonçons depuis plusieurs jours. On y verra un départ d'Afrique, une machine infernale, un radeau au milieu de l'Océan, la dernière goutte d'eau, l'asile des cœurs, l'Américain à passagers, et l'admirable troupe de Bonfanti et Dickson. On assure que cette pièce est un chef-d'œuvre de l'art. A demain donc, au Grand Opera House!

THEATRE ST. CHARLES.—La Veuve Bobette sera représentée, ce soir, sous les yeux de M. Chas. B. Bishop qui, sans aucun doute, dit un journal de New York, est un des meilleurs comiques du théâtre américain. Il tient les spectateurs dans un état de rire continuel, et nous conseillons à ceux qui veulent passer une agréable soirée, de se rendre au Théâtre St.-Charles où la troupe tout, pour accompagner M. Bishop, une troupe d'une extraordinaire extraordinaire. Il y a, en outre, dans la pièce des quartettes, des duos et des solos délicieux, et une musique charmante. Le Vieux Drury va se dédommager de la semaine dernière.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Programme entièrement nouveau. Ce soir, on donnera "My Sweetheart", pièce qui sera représentée par la troupe comique de Jos. R. Rogers, spécialement choisie pour faire un tour du monde, avec la charmante Mlle Minnie Palmer et le comédien favori E. E. Graham, dans la comédie musicale de Wm. Gill. La pièce, qui est riche en musique vocale et instrumentale, met en relief la différence entre l'amour d'une pure jeune fille et la fascination exercée par une femme indigne. Les caractères principaux de Fine et Tony, la première personnifiée par la petite et charmante actrice, Miss Minnie Palmer, et le dernier par le grand comédien Graham, dont le talent musical remarquable a été admiré partout. La pièce, du reste, est montée de manière à être digne de son succès, et tous les journaux du Nord ont du même avis sur ce point. A ce soir donc, la foule à l'Académie de Musique.

Nous lisons dans le *Propagateur Catholique* :

La Société Italienne de Bienfaisance mutuelle a remis cette semaine à l'aille Ste-Marie le produit de la quête faite autour de la tombe de la société, le jour de la Toussaint.

La quête avait rapporté 25 piastres. Mais la colonie italienne tenait à honneur d'offrir davantage aux orphelins. Grâce au zèle de MM. E. Trois et G. Tognoni, et à la générosité de leurs compatriotes, le somme primitive a été triplée et l'offrande s'est montée à 75 piastres.

Une erreur de chiffres s'est glissée la semaine dernière dans notre notice sur les quêtes. La Société Française est citée comme ayant donné $22 25 ; c'est quatre-vingt douze piastres et vingt-cinq de lis.

On le voit, lorsqu'il s'agit de faire le bien, de moins les enfants de Lorraine, toutes les nationalités s'effacent pour faire place à la seule Charité.

C'est assez naturel, du reste, puisque les garçons orphelins de l'Asile Ste-Marie sont de toutes les nationalités.

Réformation du discours de M. Gambetta à Pont-Audemer :

—Cette seconde tournée va s'achever. Mais je n'exprimerais pas le fond de ma pensée si je ne donnais purement et simplement à cette tournée toute expression de mon opinion économique. A cette fête, il y a autre chose derrière ce besoin de travail et de concours. Il y a, messieurs, le sentiment qu'ont servant ces intérêts je sers le parti républicain. (Bravos et applaudissements prolongés.) Il faut que dans notre France laborieuse, économe de ses intérêts, de son épargne, de son développement, ceux qui s'attachent passionnément à la fondation, à l'indéracinable fondation de la république de notre pays, comprennent les intérêts des diverses populations et se consacrent à leur protection.

Et, bien que je me sois promis de ne pas prononcer une parole touchant à la politique générale de l'Etat dans ce voyage, je manquerais à la sincérité, qui doit régner entre nous la démocratie, envers mon pays, si je ne disais pas quelque, défendre, protéger les intérêts matériels de l'immense production nationale, c'est à mes yeux la meilleure propagande de l'ordre républicain. (Vive adhésion et longue applaudissements.)

Voilà ce qu'il y a de politique dans cette démarche; et maintenant on la jugera, on la critiquera. Je suis habitué, messieurs, à la critique. (Rires approbatifs), et même à la critique qui dépasse la mesure; je ne m'en plains pas. J'ai servi, on peut le dire, des causes, des causes avenues d'injures et d'outrages, pour un bon sens français, je peux constater qu'aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, lorsque je me retrouve face à face avec mon pays et mes correligionnaires politiques, je reste ce jour-là ce je l'emporte comme le souvenir s'il en est besoin,—mais je n'ai jamais été atteint ni par l'outrage ni par la défaillance.....

(Ici l'orateur est interrompu par les applaudissements et les acclamations.).

—Pourquoi, dis-je, avec moi le souvenir fortifiant et vengeur de ces accueils et de ces libres sympathies qui se produisent. Et, je vous le dis dans la sincérité de mon âme, quels que soient les derniers qui n'auront pas rencontré les mêmes sympathies de la démocratie. Elles suffiront à remplir toutes mes ambitions. (Applaudissements répétés et cris de : "Vive Gambetta!")

Le régime parlementaire en France.

(Extrait d'un article de la *République Française*, du 29 octobre :)

S'il a régné jadis, comme l'affirmait M. Louis Bonaparte dans ses proclamations de décembre 1851, un profond dégoût du régime parlementaire, il faut croire que l'opinion publique a bien changé depuis, car on trouverait difficilement, aujourd'hui 28 octobre, un citoyen français s'occupant tant soit peu des affaires générales du pays, qui n'éprouvât un vrai contentement à la pensée que les Chambres se réunissent enfin. Enfin! c'est-à-dire, après moins de trois mois d'intervalle. Les grands politiques qui ont combiné la Constitution de 1875, M. Buffet en tête, s'étaient appliqués très scrupuleusement à rendre impossible la permanence du Parlement. Et il faut dire que l'expérience la plus récente leur donnait raison, car à peine les membres de l'Assemblée de malheur s'assemblaient-ils, que leurs machinations et conspirations en vue du rétablissement d'un régime déchu venaient agiter et troubler la nation. La nation aurait désiré alors d'éternelles vacances parlementaires; et maintenant, par un contraste des plus instructifs, elle ne se sent à l'aise que lorsque les deux Chambres Bourbon retentissent de discussions toujours saines et parfois très vives.

Cela signifie tout simplement que la France voulant voir clair dans ses affaires, n'admet plus d'autre politique que celle qui se fait au grand jour. Pendant trois mois elle en a été privée. Pendant trois mois elle s'est sentie sous la dépendance d'un cabinet composé de très-honnêtes ministres, mais en qui, à tort ou à raison, elle avait mis une confiance limitée. La décision de ces ministres, d'ailleurs, elle le savait instinctivement, était fatale depuis qu'elle s'était prononcée au 21 août pour un programme résolument progressiste. Quelque latente que fût cette démission, elle n'a point paru devoir tenue une seule heure aux yeux du pays. Or, il n'aime pas le provisoire dans le gouvernement. Il éprouvait dans cette vague malaise, où se mêlaient un peu d'inquiétude et passablement d'impatience. Quelques jours encore, et il aurait devant lui des ministres sérieusement responsables, ce que ne sont jamais les membres d'un cabinet démissionnaire. On sortira de l'anonyme, de l'impersonnel, du vague et de l'incertain. Rien encore après cela que le pays en éprouve quelque soulagement!

La Révision.

Le *Siècle* vient de faire une découverte, ce qui pourra étonner beaucoup de personnes, mais ce qui ne surprendra pas ceux qui savent que les républicains se soient mis d'accord et qu'ils sachent ce qu'ils veulent. Quelle sera cette solution, se demande le *Siècle*, et il se répond, qu'elle sera conforme à la volonté du pays, volonté nettement exprimée par le scrutin du 21 août." Mais, farceurs, et le pays avait exprimé nettement une volonté le 21 août, vous ne mettez pas assez embarrassé pour savoir ce que les électeurs ont voulu dire.

"Il apparaît, ajoute le *Siècle*, hormis à ceux qui ne veulent point voir, que la intention créée par le renouvellement de la législature exige,—et l'on a conçu de ce mot le sens le plus large,—un vote du suffrage universel,—qu'un changement soit introduit dans la constitution républicaine, née d'un compromis avec les opinions monarchiques. L'heure est venue de la mettre mieux en conformité avec le caractère démocratique que, de toutes parts, ont exprimé les idées et les besoins de la société moderne."

Les idées modernes, nous savons ce que cela veut dire pour les républicains : c'est s'attaquer de bonnes places lucratives. M. Grévy a jollement saisi les idées modernes, lorsqu'il s'est agi de sa famille.

Et les républicains osent mettre le sentiment démocratique à la place de leur intérêt, ils commenceront d'abord par supprimer le présidence et par ne conserver qu'une seule Chambre, qui sera l'image de la souveraineté du peuple. Cette Chambre, une fois en fonctions, aura un provisoire perpétuel qui réalisera précisément ce qu'on doit attendre de la république. Ce qu'en 1848 on appelait la ruine publique.

A. LENTHÉRIC.

(*La Gazette de France*.)

Remède contre la fièvre jaune.

D'une lettre du docteur Lacaille, datée de Rio Janeiro et adressée au docteur Déslat à Paris, il résulte que le meilleur remède contre la fièvre jaune, nous pourrions même dire le seul remède est le suivant :

Boissons et injections sous-cutanées d'acide phénique, de phénate d'ammoniaque et de salit-phénique et lavements avec du glyco-phénique étendu d'eau.

Tous les malades soumis à ce traitement, écrit le docteur Lacaille, ont été radicalement guéris.

Nous croyons remplir un devoir en signalant aux hommes compétents les heureux effets de ce système employé par le docteur Lacaille.

Taches d'onguents et pommades pharmaceutiques ayant résisté au lavage.

Souvent le linge ayant servi à des malades revient du blanchissage avec des taches brunes ou noirâtres, occasionnées par les oxydes métalliques,—notamment d'argent, de mercure, de plomb ou de zinc.

Ces oxydes, par eux-mêmes, sont peu colorés ; il ne tacheraient pas sensiblement, s'ils n'étaient mélangés avec des corps gras. Mais, vient-on à soumettre un chiffon de lin ou qui en est imprégné, les oxydes se trouvent réduits, sous l'action des substances alcalines contenues dans la lessive : ils prennent alors une teinte noirâtre métallique, — difficile, sinon impossible, à enlever.

Le procédé n'est qu'apparente.—On trempe d'abord le linge taché dans une très pure, contenant un quart de son poids d'eau de javel. On en imbibe chaque tache,—en frottant de temps en temps.

La tache doit bientôt disparaître.

Reste-t-elle ? on la rince à l'eau distillée, et on l'attaque à nouveau,—avec de l'acide acétique très concentré, cette fois.

Les dernières traces d'oxyde s'effacent. On finit en lavant avec de l'eau distillée ; à défaut, avec de l'eau de pluie,—on sait en moins avec une eau qui dissolve bien le savon.

VALYN.

Il n'est pas, pour les rhumes, de meilleure tisane que la limonade à la graine de lin.

On jette un litre d'eau bouillante sur quatre cuillerées à potage de graine de lin, on ajoute le jus de deux citrons et on laisse en cet état pendant trois heures, dans un vase bien couvert. On sucre, on mêle, on passe, et selon le goût. Si la tisane paraît trop épaisse, on l'étend un peu à l'aide d'eau froide et de jus de citron.

Couleur d'acajou donnée à toutes les bois.—Une des meilleures méthodes.

Frotter le bois à colorer avec un peu d'acide nitrique étendu d'eau et y appliquer ensuite—en plusieurs—une couche ou deux d'une dissolution filtrée de 50 grammes de sang-dragon et de 15 grammes de carbonate de soude dans un litre d'alcool.—Laisser sécher.

En second lieu, appliquer de la même manière une nouvelle couche d'une dissolution de 50 grammes de gomme laque en feuilles dans un litre d'alcool—additionnée de 8 grammes de carbonate de soude.

Enfin, polir ce vernis,—bien sec,—alternativement avec de la pierre ponce en poudre impalpable,—et avec une chiffon de laine imbibé d'huile de lin.

VALYN.

—Oh ! la statistique.

La barbe croît d'une ligne par semaine pendant quatre pouces par an. Si cette proportion se continuait pendant un homme qui ne se serait pas fait raser pendant vingt ans devrait avoir une barbe de 3 m. 63 de long.

Une bien jolie *cequille* ramasse dans les nouvelles politiques d'une feuille de province :

"Conséquemment, il a été décidé que le ministère se présenterait en entier, devant la Chambre, pour exposer et défendre sa po...," "tique" est resté au bout des doigts du compositeur !

Nous venons d'assister, chez MM. Frank-Valery, 10, rue Richelieu, à une expérience qui intéresse en plus haut point Pharmacité.

Une douzaine de personnes atteintes de surdité tenant, approchée de leur oreille, une canne acoustique, conversaient entre elles et avaient bientôt saisir avec facilité chaque note et chaque parole d'une de différents morceaux de musique exécutés sur le piano comme si elles étaient douées de l'ouïe la plus fine. Cette merveilleuse invention, qui fait le plus grand honneur à MM. Franck-Valery, permet aux sourds d'entendre même à distance rapprochée, et sans aucune fatigue.

Meilleur.—La Compagnie Chess-Carley, 48, rampart du No 77 rue Gravier sur les 44, 46 et 48 rue Bienville. Le moins cher

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le cabinet Gambetta.

Londres, 12—Suivant le Times, il n'est pas probable que M. Challemel-Lacour, ambassadeur français à Londres, fasse partie du cabinet français. Le général Campenon aura le portefeuille de la guerre, M. de Freycinet reprendra celui des affaires étrangères. On ne sait pas si M. Ferry conservera celui de